

torment, estimé 320 livres, adjugé pour 413 livres.

f) Pièce de vigne à Bachalon de 1 carterie 8 picotins, estimé 721 livres 11 sols 6 deniers, adjugé pour le même prix.

g) Pièce de vigne de 1 cartonnat à Choire, estimé 131 livres 19 s. 8 d. adjugé pour 103 livres.

h) Pièce de vigne de 4 picotins à Monbrun estimé 68 d. 1 s. 8 d. adjugé pour 73 livres.

i) Pièce de vigne à Jumenas de 8 cartonnats 1 picotin, estimé 682 livres 9 sols 8 deniers, adjugé pour 1330 livres.

j) Une maison, prairies, terre, vigne et taillis à Broquet, de 11 cartonnats 1 picotin, estimé 1103 livres 14 sols, adjugé pour 2900 livres.

k) Pièce de terre à Broquet de 8 cartonnats 3 picotins, estimé 179 livres 8 sols 2 deniers, adjugé pour 400 livres.

m) Pièce de terre à Broquet de 2 cartonnats 2 picotins, estimé 72 livres 4 sols 6 deniers, adjugé pour 89 livres.

n) Pièce de terre, vigne et rendal à Broquet de 1 cartonnat 9 picotins estimé 104 livres 8 sols 4 deniers, adjugé pour 208 livres.

o) Pièce de terre, taillis et fâche au rocher de Blénil à la Jarle, de 6 carteries 4 cartonnats 9 picotins, estimé 1800 livres, adjugé pour 1528 livres.

p) Pièce de terre à Lagrine de 1 cartonnat 6 picotins estimé 194 livres 7 sols, adjugé pour 333 livres.

q) Pièce de pré à Gareche de 3 cartonnats 6 picotins, estimé 447 livres 2 s. 6 deniers adjugé pour 1100 livres.

r) Pièce de terre et pré à Choire de 1 carterie 8 cartonnats 8 picotins estimé 971 livres 1 sol 8 deniers, adjugé pour 3228 livres.

s) Pré de 3 picotins à Lacapelle et un emplacement avec tour à Morian de 1 picotin, vendus 229 livres.

t) Grange ou garde-pile à Morian avec terre attenant de 2 cartonnats 4 picotins, le tout vendu 1830 livres.

6° - Les religieux de Morian possédaient dans la juridiction de Lagrac, la métairie du Marquial de 60 carteries, estimée 19800 livres, adjugée pour 32900 livres. Elle était affermée 800 livres.

- Nota. Ce bien leur avait été légué par testament du 28 Mai 1603 de Francine de Guade, veuve de Abichel Boguet, homme d'armes habitant Bachalon, à la charge d'un service annuel. (Dubsing, op. cit. p. 418 - minutes de M^{re} Thomas).

VII. - Charges du Petit-Couvent. -

1° Taille des biens fonds possédés dans la juridiction de Morian 64 livres 8 sols 11 deniers.

2° Taille et rentes seigneuriales de la métairie du Marquial que l'on peut évaluer à 100 livres.

3° Pour la capitation à 20 livres chaque année par religieux 80 livres.

4° Acquit de 13 grand'messes et 112 messes basses des fondations particulières et d'autres prières portées dans lesdites fondations, charge que l'on peut évaluer à 200 livres.

Le compte de régie de 1790 porte en recette 18884 livres 7 sols 11 deniers et en dépenses 3286 livres. Après discussion le revenu